

Comité consultatif - Appel à candidature

À l'automne, dans le cadre de la nouvelle gouvernance pour cette mandature qui débute, il sera proposé au Conseil Municipal de procéder à la création d'un comité consultatif.

Ce comité traitera de tout sujet d'intérêt communal concernant l'**Environnement, le cadre de vie et l'urbanisme**.

Ce comité comprendra les élus de la commission municipale « urbanisme et travaux » et des frettoises et frettois, représentants d'associations ou non, intéressés par ces sujets.

Le Conseil Municipal définira le nombre de participants ainsi que la composition de ce comité.

Par conséquent, si vous souhaitez participer à ce comité, nous vous remercions de transmettre votre candidature en mairie avant le 31 août 2026 à mairie@lafrettesurseine.fr et d'y préciser vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et centres d'intérêt.